

**Présents** : M. OLLIVIER - Mme JEAN DIT PANNEL - M. LAMBERT - M. FLEURIGEON - M. TAILLANDIER - M. ROZE – Mme MARQUELET - Mme HERAULT - M. NIVELAIS – Mme ROBERT - M. BOZETTI - Mme HUMBLLOT - M. HERVET – Mme FION - M. MULLER - Mme CHOMPRET - M. VIALANEIX - M. NEVEU - Mme PRATBERNON - M. MATTERA – Mme PATIN.

**Absents excusés et procurations** : Mme DI TULLIO avait donné pouvoir à M. le Maire, Mme BRINGAND avait donné pouvoir à M. ROZE.

**Absent(s)** : Néant

**Liste des points abordés**

**Délibération n°040** : Acquisition des immeubles situés 19 rue de la Fontaine (parcelle AE 260) et 14bis rue Pépin Lebeau (parcelle AE 258) - Parts de Jean MUNIER : Les membres du Conseil Municipal décident d'approuver l'achat des 5/36èmes indivis dépendant de la succession de Jean MUNIER.

**Délibération n°041** : Acquisition des immeubles situés 19 rue de la Fontaine (parcelle AE 260) et 14bis rue Pépin Lebeau (parcelle AE 258) - Parts de Michel MUNIER : Les membres du Conseil Municipal décident d'approuver l'achat des 5/36èmes indivis dépendant de la succession de Michel MUNIER.

**Délibération n°042** : Vente des immeubles situés 5 et 7 rue des Royaux (parcelles AE 76 et 77) : Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité d'approuver la présente vente à Monsieur Brams GERT FRANCISCUS MARIA pour la somme de 10 000 euros.

**Délibération n°043** : Reprise de concessions concédées au sein du cimetière communal : Les membres du Conseil Municipal décident par 22 voix POUR et 1 ABSTENTION d'approuver le relevage des corps des concessions.

**Délibération n°044** : Convention de partenariat ligue contre le cancer au titre des espaces sans tabac : Les membres du Conseil Municipal décident par 22 voix POUR et 1 ABSTENTION d'approuver cette convention.

**Délibération n°045** : Santé - Validation du Contrat Local de Santé (CLS) 2ème génération sur la période 2022-2026 : Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité de valider le CLS 2<sup>ème</sup> génération applicable sur le territoire de la CCBJC.

**Délibération n°046** : Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique - Reconduction 2022 : Les membres du Conseil Municipal décident par 21 voix POUR et 2 ABSTENTIONS, d'approuver cette reconduction.

**Délibération n°047** : Société SPL-Xdemat - réunion de l'assemblée générale sur la répartition du capital social : Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité d'approuver la nouvelle répartition du capital social de la société publique locale.

**Délibération n°048** : Versement d'une subvention à l'association Tennis de Table Joinville : Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité d'approuver la présente subvention de 500 euros à cette association.

**Délibération n°049** : Retrait convention mise à disposition entre le CCAS et ville et convention de concours entre la ville de Joinville et CCAS : Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité de retirer la délibération du 9 avril 2022 et d'approuver la convention.

**Le détail complet de ces délibérations est consultable dans le classeur situé dans le hall de la mairie.**

**Le Maire,  
Bertrand OLLIVIER**

